

DELIB_2026_25
Classification 8.1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13 Pour : 15 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le CINQ JUIN**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2° Adjoint - Véronique BAUDRY - Nicole DUFOSSÉ - Jean-Paul MONTILLAUD - Fabienne SAUQUET - Yonnell REVELLAT - Didier MAZEAU - Géraldine FAVEAU - Marie JAUBERT - Hubert LECCHINI, Yoann MARY, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : Sandrine GRANDET (pouvoir à Nicole DUFOSSÉ)
Guillaume HOLIER (pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie JAUBERT

OBJET : reconduction de l'école multisports

L'école multisports encadrée par Allan ESTEVE, éducateur sportif, remporte toujours un franc succès auprès de la trentaine d'enfants qui y participent chaque semaine. Madame le Maire rappelle que l'école multisports est gratuite. Elle est entièrement financée par les deux communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (environ 1400 € par an et par commune).

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de reconduire l'école multisports à la prochaine rentrée scolaire et autorise Madame le Maire à signer la convention avec Allan ESTEVE, éducateur sportif.
Cette présente décision sera communiquée à la Mairie de Porchères pour une décision concordante.

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 18 juin 2026

La Secrétaire de Séance,

Marie JAUBERT



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX